

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 128

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^e année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol
cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771
1793-1809

(Suite).
1797

L'abbé Blaumont, autrefois jésuite, qui faisait tant de bien aux braves chrétiens de notre pays a été pris et arrêté le 14 mars à 4 heures du matin chez M. Paul à Courtemaiche. Il y avait pour faire cette arrestation quinze grenadiers, cinq cuirassiers et sept archers, tous bien armés. Ils ont conduit aussitôt leur prisonnier contre Colmar pour y recevoir sa punition.

Voilà comme on arrange notre pays et les prêtres qui s'y trouvent !

L'abbé Lémâne était missionnaire avant la révolution, et un homme de grand esprit. Il est revenu à Porrentruy dans le courant de juin 1797 après avoir été représentant du peuple pendant trois années. (C) Il se conduit comme un chien à l'égard des filles. Sa taille est d'environ 4 pieds : il le visage long, la tête chauve, de grands yeux, et il est bossu. Il a toutes les belles qualités d'un chien.

La paix entre la France et l'Autriche a été annoncée à Porrentruy le 3 mai, par douze coups de canon, entre 7 et 8 heures du soir. Le jour suivant, à 4 heures du matin, on a tiré encore vingt quatre coups de canon ; à une heure après midi, on a encore tiré douze coups, et on a sonné

(*) Lémâne sortait du Conseil des Cinq Cents ensuite d'élimination par le sort : il entra en décembre au directoire du département du Mont-Terrible.

Feuilleton du Pays du Dimanche 26

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il en était là, le brillant Boëslas !

Et tandis qu'il cherchait à oublier dans l'abrutissante ivresse, sa victime, après de longues semaines de danger et de souffrance, revenait lentement à la vie. La fièvre causée par la blessure était enfin tombée et Marie-Alice regardait, avec douceur, Alba et Mme de Guinto, qui s'empressaient près d'elle.

Mlle Hedjer, agile et gracieuse, allait et venait par la chambre, apportant les tisanes et les potions aux heures indiquées. Elle s'était révélée une admirable garde-malade ; et, main-

la grande cloche pendant un quart d'heure. Ce soir, chacun doit illuminer, et il y aura un grand bal à l'hôtel de ville pour tous les bons citoyens et républicains. (*)

La livre de chandelles coûte douze sols de Bâle, 13 mai 1797. Ce que c'est que la liberté !

La maladie du gros bétail continuant à s'introduire dans notre pays, on a obtenu par grâce spéciale de nos braves maîtres et citoyens à la maison commune, la permission de mettre dehors la Notre Dame des Années pendant neuf jours. Les gens de Courtedoux sont aussitôt arrivés en procession ; mais, à l'instant même, les gendarmes ont fermé la porte de l'église de St Pierre et ont arrêté le maire (C) qu'ils ont conduit en prison jusqu'à définition de cause.

Voilà la belle liberté que nous avons !

15 mai. La maladie du gros bétail est très répandue dans presque tout le pays, principalement à Porrentruy. Courtedoux, Rocourt. Tous les jours, on en perd quelques pièces. Le beurre se vend douze sols de Bâle ; la livre de sucre vingt quatre batz et tout à proportion, excepté le grain qui coûte vingt sols de Bâle le pain.

On donne quatre batz de change pour un gros écu.

Le 5 juin on vend publiquement tout le mobilier, linge, couvertures, matelas, paillasses des hôpitaux de la nation à Porrentruy.

Nous sommes continuellement obligés de loger des soldats ou des voituriers, toujours pour un mois ou quinze jours, en leurs fournissant le bois, le sel, et des légumes dans la soupe.

Sur la fin de mai et tout le long du mois de

(**) Même observation que ci-devant, sur la signification exacte des termes.

(**) D'après le journal de l'avocat Guélat, c'est le maître d'école qui avait été arrêté à l'église St Pierre. Il fut mis en liberté le lendemain.

tenant, que tout péril était écarté, c'était au tour d'Yvan de soigner la pauvre âme meurtrie de sa mère, de la panser par mille délicates tresses.

Depuis le voyage à la grotte de Lourdes, pas un jour son courage n'avait faibli. Il était toujours le même, doux, résolu, résigné. Comme ils sont rares sur terre ceux qui savent souffrir en silence, et accepter le sacrifice avec une soudre. Yvan était de ceux-là. Il tenait la résolution prise à la grotte de ne jamais montrer ses peines personnelles. N'est-ce pas une cruauté d'affliger inutilement ceux qui nous aiment ? Il voulait, dédaignant ses propres regrets, n'avoit d'autre rôle dans la vie que de consoler sa mère, d'adoucir ce cœur imprégné d'amertume, et d'y mettre le pardon qui conduit à Dieu. En agissant avec cet hérosme, il éprouvait combien est réelle cette vérité, qui a partout l'air d'un paradoxe : « Pour alléger son fardeau, aider les autres à porter le leur. »

En s'aidant de ses béquilles, très péniblement,

juin, il est tombé tant de pluie qu'on a perdu beaucoup de fourrage. Le raisin a manqué.

Il est fort à la mode que les femmes et les filles aillent tête nue, et laissent flotter leurs cheveux sur les épaules sans les attacher. Le 28 juillet 1797, Pierre Joseph L'hoste maréchal a été chercher une voiture de bois dans le ban de Courchavon. Après avoir déchargeé son bois devant sa maison, il a trouvé dans une grosse buche, une croix d'environ un pied et demi de hauteur sur un pouce de largeur, avec un piédestal magnifique. Cette croix est d'une couleur brune et d'une matière très dure, surtout le piédestal que l'on dirait formé par un nœud, tellement il est dur. C'est un hêtre d'environ 4 pieds de circonférence qui renfermait cette croix, laquelle touchait au cœur de l'arbre.

Il l'a exposée presque toute la journée sur une fenêtre, où tout le monde a pu la voir. (C)

Le 17 août, l'hôpital militaire établi au séminaire a été invité à diriger tous ses malades sur Belfort, avec les chirurgiens et les domestiques ou infirmiers.

La livre de beurre se vend de dix à quinze sols ; la douzaine d'œufs quatre batz, et toutes les autres denrées en proportion.

Il est arrivé une ordonnance de Paris dans le courant de juillet 1797 portant que tout prêtre émigré, ou tout autre particulier qui a quitté la France en 1793 ou 1794 et qui n'a pas porté les armes contre son pays, pouvait rentrer sans recevoir aucune peine. Il est rentré des milliers de ces émigrés ; les pauvres prêtres qui étaient à l'étranger sans bénéfice, sans payement des messes qu'ils célébraient, enfin dans la plus grande nécessité. Il y en a qui servaient de laboureurs ; d'autres étaient garçons de boutiques ;

(*) L'avocat Guélat a consigné ce fait dans son Journal, et ajoute qu'en est accouru en foule des campagnes pour voir cette curiosité.

Il s'était approché du lit de la malade ; il avait pris les mains de sa mère, et la regardait tendrement. Et, dans ce long regard du fils, il y avait, tout à la fois, une expression de respect et de dévouement ardent.

Alba venait de quitter la chambre.

— Mon pauvre enfant ! balbutia la convalescente.

Elle attira Yvan contre sa poitrine, le serra de toute sa force, et ils pleurèrent ensemble, moitié de joie, moitié de douleur. Elle ne pouvait encore beaucoup parler ; mais elle ne se lassait pas de réjouir son regard par la vue de ce faible infirme, si fort moralement. Elle était fière de cette âme supérieure, que la souffrance n'avait pu aigrir ; de cet être, né si bon, qu'il ne voulait, pour se venger de son martyre, que prendre en pitié la martyre des autres. Lui se guérissait à l'aide d'un divin remède, qui était de consoler les affligés, d'aider les mises.

Elle se mit à lui sourire ; puis, de cette voix